

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 20 juin 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Serge Simard, conseiller

2711-200605 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Labonté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **SERVICE DE GARDE DE L'ENFANCE-DES-PRÉS**
 - . Demande de tarification pour la piscine
- . **INSTITUT DE LA FAMILLE**
 - . Demande d'aide financière pour la journée des Grands-parents
- . **ASS. CHASSE PÊCHE CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Annulation de la fête de la pêche
- . **CHEVALIERS DE COLOMB**
 - . Marché aux puces les 8, 9 et 10 octobre 2005

2712-200605 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire aux Chevaliers de Colomb pour le Marché aux puces qui se tiendra les 8, 9 et 10 octobre 2005.

- . **LETTRE DE MME SONIA LACHANCE**
 - . Rue St-Denis, - vitesse

- . **MRC DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 1er juin 2005
- . **LETTRE DE MME PAULINE D. SANTERRE**
 - . Gazon terrain vacant

2713-200605 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser Mme Santerre à semer du gazon et à entretenir le terrain propriété de la Ville et voisin de sa propriété sise au 24 Chemin de la Rivière. Il est entendu que la Ville demeurera propriétaire de ce terrain et qu'elle ne sera pas responsable de l'entretien dudit terrain. De plus, si la Ville devait utiliser le terrain pour des travaux de quelque nature que ce soit, elle ne sera pas tenue de réparer le terrain.

- . **LETTRE ABITIBI CONSOLIDATED**
 - . Remerciements
- . **LETTRE DE M. LÉON SIMARD – DÉFI ROBERT GIGUÈRE**
 - . Ascension du Mont Ste-Anne – demande d'aide financière

2714-200605 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de verser la somme de 300,00\$ pour l'organisation du Défi Robert Giguère qui se tiendra le 24 septembre 2005.

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Procès-verbal du 14 juin 2005

2715-200605 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin 2005.

2716-200605 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 500696 à 500746	79 788,79 \$
. Numéros 500747 à 500761	775,00 \$
. Numéros 500762 à 500806	82 429,70 \$
. Numéros 500807 à 500810	18 027,93 \$

2717-200605 **ASSOCIATION DES CLUBS DU SEPT-CRANS INC.**

- . Cotisation pour l'année 2005

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement de renouveler la cotisation, pour l'année 2005 à l'Association des Clubs du Sept-Crans Inc., au coût de 245,00 \$.

2718-200605 **EMBAUCHE DE M. MAXIME LÉVESQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'embaucher M. Maxime Lévesque à titre de « Surveillant-technicien en loisir » pour la période du 14 juin au 3 septembre 2005 au coût de 11,00\$/heure.

2719-200605 **DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE DE BACS ROULANTS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de demander des soumissions par invitation auprès des cinq (5) fournisseurs suivants :

- IPL Inc.
- Scharfer Inc.
- Service M & R Inc.
- Groupe Gaudreau Inc.
- Centre de rénovation Raymond Boies Inc.

2720-200605 **SIGNALISATION TOURISTIQUE**

Attendu que depuis quelques années la ville projette d'installer une signalisation touristique (enseigne bleu) pour les sentiers de ski et de raquettes à partir du Plateau sportif;

Attendu que le service des loisirs a acquis des équipements de ski et de raquettes en nombre suffisant pour répondre aux critères d'admissibilité;

Attendu que 2 panneaux sur la route 138 (1 pour chacune des directions) seraient nécessaires au coût total de 1 852,00 \$ pour 3 ans ou 617,81 \$ par année pendant 3 ans;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de conclure une entente avec l'Association touristique régionale pour installer 2 panneaux sur la route 138 (1 pour chacune des directions).

2721-200605 **MANDAT À TREMBLAY BOIES MIGNAULT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mandater la firme « Tremblay Boies Mignault » afin de préparer toutes les procédures nécessaires pour ordonner la cessation d'une utilisation du sol non-conforme pour l'immeuble sis au 10950 boul. Ste-Anne, Beaulieu.

2722-200605 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION VILLÉGIATURE MONT STE-ANNE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que la Ville de Beaulieu, en alternance avec la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges siège au conseil d'administration de l'AVMSA pour un mandat d'une durée de deux (2) ans. M. Serge Labonté sera le représentant de la Ville.

2723-200605 **RÉCUPÉRATION CHARLEVOIX MONTMORENCY INC.**

. Avis de cotisation ou de renouvellement 2005-2006

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de payer la cotisation 2005-2006 pour Récupération Charlevoix Montmorency Inc., au montant de 95,00 \$.

2724-200605 **LA BASE – CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Considérant que le projet envisagé « LA BASE » prévoit la construction d’une bâtisse d’environ 24 000 pieds carrés;

Considérant que la Ville de Beaufort devra éventuellement remplacer le chalet des loisirs existant par un bâtiment ayant une superficie d’environ 9 000 pieds carrés;

Considérant que la Ville de Beaufort souhaite préserver le site du Plateau sportif pour les usages auxquels il est actuellement dédié;

Considérant que la construction d’un bâtiment, tel que prévu par le projet de LA BASE, hypothéquerait substantiellement le site du Plateau sportif;

Considérant que ce projet créerait une augmentation significative de l’achalandage dans le secteur résidentiel limitrophe et porterait atteinte à la qualité de vie des contribuables dudit secteur;

Considérant que la Ville de Beaufort croit qu’il existe, aux alentours, d’autres sites potentiels pouvant accueillir un tel projet;

Considérant qu’il est prévu qu’une étude de faisabilité plus approfondie soit réalisée prochainement afin d’évaluer la viabilité dudit projet;

Considérant que la Ville de Beaufort souhaite participer au financement de ladite étude de faisabilité à titre de partenaire dudit projet LA BASE;

Considérant que la Ville de Beaufort croit qu’il est important, dans le cadre de l’étude à réaliser susmentionnée, que les intentions de la Ville soient connues;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche;

- Que la Ville de Beaufort refuse que le projet LA BASE soit réalisé sur le site du Plateau sportif, considérant les éléments mentionnés précédemment;
- Que dans le cadre de l’étude de faisabilité, que des sites alternatifs au site du Plateau sportif soient évalués, compte tenu des propos mentionnés précédemment;
- Que la Ville de Beaufort participe aux recherches, si nécessaire, afin de trouver de nouveaux sites;
- Que la Ville de Beaufort octroie une subvention de 2 500 \$ pour la réalisation d’une étude de faisabilité (plan d’affaires), afin d’évaluer la viabilité dudit projet LA BASE, tel que discuté lors de la rencontre du 17 juin dernier entre les représentants de LA BASE, de la Conférence régionale des élus (CRÉ), de la Société d’aide au développement de la collectivité de Charlevoix (SADC), du Centre local de développement (CLD) et de la Ville de Beaufort.

2725-200605 **DANIEL CÔTÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de décréter le salaire horaire de M. Daniel Côté à titre de Chef d’équipe technicien opérateur à 23,83 \$.

2726-200605 **AVIS DISCIPLINAIRE À UN EMPLOYÉ**

Il est proposé par Monsieur le Maire Henri Cloutier et résolu unanimement d’autoriser le Directeur général et trésorier à signifier à un employé un avis disciplinaire. Cet avis disciplinaire sera déposé dans le dossier de l’employé concerné.

2727-200605 **ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ERREURS ET OMISSIONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d’augmenter l’assurance responsabilité civile erreurs et omissions à 2 000 000,00 \$. La prime sera de 5 193,00 \$.

2728-200605 **SOUFFLEUR À NEIGE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’autoriser la réparation du souffleur à neige pour un coût de 10 976,00 \$ plus les taxes applicables.

2729-200605 **VIREMENTS DE CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de transférer les crédits budgétaires suivants :

DE:		
Poste budgétaire	Titre	Montant
01-211-10-000	Taxe résiduelle	7 300 \$
01-232-59-001	Raccordement aqueduc et égouts	1 500 \$
01-233-13-000	Demandes de revision	1 900 \$
02-620-00-418	Honoraires développement économique	16 700 \$
03-104-00-723	Stationnement école primaire	20 000 \$
03-105-00-704	Tondeuse	1 200 \$
03-107-00-707	Programme optimisation véhicules	2 100 \$
03-401-00-000	Appropriation d'une partie du surplus acc.	11 100 \$
TOTAL		<u><u>61 800 \$</u></u>

À:		
Poste budgétaire	Titre	Montant
01-211-40-000	Taxe sur les immeubles non résidentiels	26 000 \$
02-130-00-422	Assurance responsabilité	5 600 \$
02-190-00-999	Autres	6 000 \$
02-190-02-991	Subventions commandites	3 200 \$
02-330-00-513	Entr. Réparation véhicule déneigement	12 000 \$
03-104-00-717	Éclairage La Croix de Beupré	3 500 \$
03-104-00-719	Domaine de la Seigneurie	4 500 \$
03-107-00-708	Instrument de nivellement au laser	1 000 \$
TOTAL		<u><u>61 800 \$</u></u>

2730-200605 **POCHETTES DE PRÉSENTATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de commander 2000 pochettes de présentation pour un coût de 3 885,00 \$ plus les taxes applicables auprès de « Imprimerie Blouin Inc. »

AVIS DE MOTION (Règlement No 1046)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu’il y aura présentation à une séance ultérieure d’un règlement abrogeant les règlements 52, 55, 64, 85, 91, 92, 108, 323, 507, 665 et 974.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1047)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Yvan Larouche qu’il y aura présentation à une séance ultérieure d’un règlement abrogeant et remplaçant le règlement 977.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

. Aucune

2731-200605 **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 45.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe